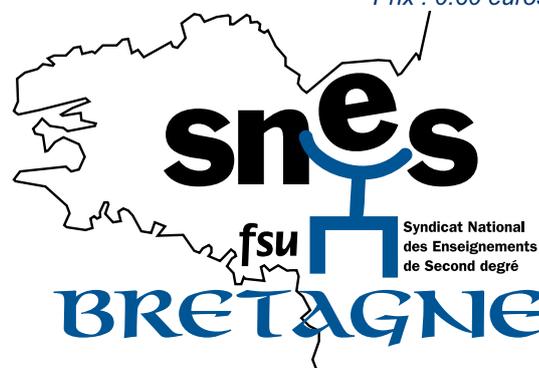


Spécial CPE



Edito

On veut des CPE...



Toujours plus d'élèves dans les établissements publics de l'Académie mais pas davantage d'adultes pour accompagner au quotidien les jeunes ! Quand la gestion de l'urgence devient la règle, la confusion des missions

entre les différents personnels non enseignants est rapide.

Alors que les témoignages recueillis pour cette publication illustrent la diversité des situations professionnelles des CPE, la force commune du métier demeure la prise en charge des intérêts de l'élève, un rôle incontournable pour la prévention et pour la médiation entre l'école et la famille.

Pour encourager et faciliter la réussite des jeunes dans les collèges et lycées de l'académie, le SNES-FSU mène une lutte sans relâche sur la carte des postes de CPE : nous refusons que des établissements restent sans CPE, que des grandes structures n'aient qu'un seul poste et que des collègues se voient confier des services à cheval sur deux établissements.

...et des CPE revalorisés !

Le chantier « métier CPE » toujours ouvert au Ministère est l'occasion de faire avancer nos revendications tant pour la reconnaissance des missions que pour des avancées salariales. Si les discussions tournaient court, des mobilisations seraient nécessaires !

Le vote SNES en décembre prochain lors des élections professionnelles sera également l'occasion d'adresser un message clair au ministère sur les attentes de toute une profession.

Gwénaél LE PAIH,
Secrétaire général académique

19 juin 2014

DES EMPLOIS MAINTENANT ! Erreur de calcul du Recteur.

Le Ministre annonce créer 10 emplois de CPE, dans l'académie pour la rentrée 2014, le Recteur a fait le choix de ne pas les implanter.

En Bretagne, 31 établissements de plus de 600 élèves n'ont qu'un seul CPE, 10 établissements sont dotés d'un seul mi-temps. Les témoignages des collègues qui y exercent sont affligeants : un exemple criant de travail empêché.

Depuis 6 ans, malgré 12 000 élèves en plus, la RGPP étant passée par là, il y a 4 équivalent temps plein CPE en moins. Les dix emplois supplémentaires « mesures 2014 » alloués à l'académie ne permettront pas d'améliorer la situation, puisqu'ils ont été escamotés.

La tension au travail et l'épuisement professionnel que vivent de trop nombreux collègues trouvent en partie leurs sources dans ce déficit d'emplois de CPE. Le Rectorat doit de toute urgence le prendre en compte. La réussite de nos élèves ne peut pas faire l'économie de ces emplois.



Assemblée générale des CPE à Brest le 28 janvier
Présentation des résultats de l'enquête
« Le métier de CPE en 2014 »
(voir en page 4)

Dossier spécial coordonné par Pierre-Yves Moré, Christelle Guiader, Thibaut Gelati, Soizick Boscher.

Des CPE témoignent...

Et le Snes-FSU revendique :

l'affectation des CPE stagiaires, en surplus dans des établissements où exercent des collègues expérimentés, volontaires, et formés pour être tuteurs.

Cela permettrait en outre, de libérer les postes bloqués et ainsi d'offrir plus de possibilités de mutations pour les collègues titulaires.

Philippe Lendormy, Collège Andrée Récipon à Orgères (35)

Le Snes : Philippe, tu es l'unique CPE dans un collège Breton de plus de 800 élèves. Comment exerces-tu ton métier dans ce contexte ?

« Pour répondre à ta question, je vais retracer le déroulement du jour de rentrée en septembre : 8h00, les vacances s'arrêtent net dès la porte d'entrée franchie, une maman hospitalisée m'annonce, en vrac, par téléphone : dépôt de plainte, déménagement, demande d'aide éducative... Il faudra penser à prévenir la PP, l'AS, l'infirmière, la Principale.

Un second appel me prévient que l'opération attendue d'une élève aura lieu dans 3 jours : il faudra organiser la récupération du travail scolaire pour 6 semaines avec le professeur principal. Comme convenu 3 semaines plus tôt, le rendez-vous de 8h45 a lieu avec une famille et un éducateur et la professeure principale pour un enfant de 5^{ème}

(j'ai la responsabilité du niveau 5^{ème} Au programme : absentéisme et orientation du courrier et j'y apprend que le suivi de l'élève je conseillais à un 3^{ème} depuis plusieurs semaines, enfin avec son accord. Petite victoire vis-à-vis d'une maman d'élève de 4^{ème} passe me voir, suite au bulletin trimestriel et à la demande de la fille, en garde alternée... Un désaccord avec le post 3^{ème} s'annonce. Déménagement, médiation avec la CO-Psy au menu. Il est 11h03. Autant de situations délicates, urgentes, se mêlent les petits riens du quotidien. 15 ASEN, les enseignants qui tentent de passer une tête quand la porte est ouverte, les élèves qui ont toujours mille problèmes, les rendez-vous avec la CO-Psy pendant la récréation, les équipes de suivi de suivi.... Bref CPE signifie aussi : Cour

Valérie SICLAY, EREA de Ploemeur (56)

Valérie, être CPE en EREA, c'est singulier. Comment décrirais-tu ton métier dans cette structure ?

La spécificité des EREA est d'accueillir au sein d'une même structure des collégiens et des lycéens dont les profils sont extrêmement variés. On y trouve des jeunes en grandes difficultés scolaires, sociales, familiales et comportementales. Au quotidien, le CPE est confronté à des comportements parfois très violents, sans avoir été formé au préalable à la gestion de publics difficiles.

La vie scolaire est-elle différente des autres établissements ?

Le CPE exerce ses missions en collaboration avec un éducateur principal. Il faut donc parvenir à clarifier le rôle de chacun et se positionner au sein d'une vie scolaire qui fonctionne avec peu de moyens : un demi-poste d'ASEN et un poste d'APS. Il est fréquent que le CPE accomplisse les tâches administratives de l'ASEN.

Le personnel de l'EREA est différent de celui des autres établissements, quelle est la place du CPE parmi les autres personnels ?

C'est une structure à la fois collège et lycée avec des professeurs des écoles (PE), des enseignants ayant aussi des fonctions d'éducateurs et des professeurs de lycée professionnel (PLP). Il est difficile pour le CPE de se positionner pour organiser le service et coordonner les tâches de chaque personnel de vie scolaire par rapport à ces différents statuts.

Vous avez des attentes particulières ?

Oui, les CPE d'EREA s'accordent à solliciter une reconnaissance de leurs missions particulières, par exemple par une indemnité spécifique.

Et le Snes-FSU revendique :

Dans l'académie, il y a 10 postes à complément de service. 8 dans les Côtes-d'Armor, 2 dans le Morbihan.

Pour l'administration, c'est une réponse comptable au manque de moyens : moins d'établissements sans CPE. Cette logique budgétaire n'entend rien à la réalité professionnelle que vivent ces CPE. Ces derniers, souvent las de ne pouvoir exercer convenablement leur métier, se résignent et attendent l'occasion de partir.

Fabrice Chenu est en poste dans deux établissements depuis 8 ans, actuellement sur Saint-Brieuc (22).

Comment organises-tu ton travail dans ces circonstances particulières ?

C'est un peu comme si dans chacun des établissements, vous deviez tout faire avec un seul bras, une seule jambe, une moitié de cerveau...

Penses-tu que ces difficultés sont entendues par l'institution ?

Oui et non. Un inspecteur général lors d'un audit m'a dit :

« En fait, vous ne pouvez pas gérer votre équipe de Vie Scolaire, ni votre suivi éducatif, vous ne pouvez avoir une bonne communication auprès des parents, vous n'êtes pas identifié réellement comme une personne ressource à part entière ». Il m'a souhaité bon courage...

Et le Snes-FSU revendique :

l'affectation des CPE stagiaires, en surplus dans des établissements où exercent des collègues expérimentés, volontaires, et formés pour être tuteurs. Cela permettrait en outre, de libérer les postes bloqués et ainsi d'offrir plus de possibilités de mutations pour les collègues titulaires.

Pascale Delahaye, LP Jean Jaurès à Rennes (35)

Tu as aussi travaillé dans d'autres types d'établissements, peux-tu nous parler des particularités du LP ?

Les LP sont souvent de petits établissements, les gens sont donc très proches, tout le monde se connaît et le travail en équipe est une vraie culture. C'est ce qui me plaît dans le travail en LP. Beaucoup d'élèves ont choisi leur orientation, mais pas tous, certains sont là par défaut. Certains sont même en rupture et ont vécu une scolarité chaotique. Nous accueillons des primo arrivants en nombre important. Certains ont quitté leur pays dans un contexte violent, de misère, d'insécurité ou de guerre... Ils sont parfois mineurs isolés, loin de leur pays, sans leurs parents et sans maîtrise de la langue. Cela bouleverse nos pratiques professionnelles car il faut aider ces jeunes pour des besoins vitaux et pas uniquement scolaires.

Comment arrivez-vous à trouver les ressources pour les aider ?

Dans l'établissement, les fonds sociaux par exemple sont très insuffisants. Alors, les personnels se mobilisent : le chef d'établissement, les profs, l'assistante

sociale, l'infirmière. Un collectif s'est créé dans l'établissement, il organise des collectes de vêtements, de nourriture et apporte son soutien à ces jeunes, en lien avec RESF.

La scolarisation de ces jeunes dans de telles conditions, est-elle une réussite ?

Tout à fait. Ils forcent le respect. Certains font preuve d'un grand sérieux malgré toutes les difficultés qu'ils traversent.

Malheureusement, nous avons aussi des élèves en LMDS (ex MGI) dont l'intégration n'est pas toujours simple. Pour certains, les règles élémentaires de vie commune ne sont pas acquises : cela génère des tensions et engendre un climat qui nécessite beaucoup d'attention et d'énergie de tous les personnels.

Est-ce que le travail du CPE est identifié et reconnu dans ce contexte ?

Oui, le travail d'équipe avec les CO-Psy, les assistants sociaux, les professeurs principaux est permanent. Nous avons un rôle de détection et de prévention. Ce rôle est aussi perçu par les élèves. C'est pour cette raison qu'ils viennent spontanément nous voir : ils voient qu'on les accompagne.

e, soit 210 élèves).
tation. Je récupère
psychologique, que
urs mois, démarre
te émoussée quand
e voir, sans rendez-
aux absences de sa
d dans l'orientation
tion et rendez-vous
es, entre lesquelles
n, avec l'équipe des
souvent vainement
est entrouverte, les
es et questions ur-
psy l'AS, les conflits
suivi, la commission
rir Pour Eduquer ! »

**Marie-France Bertrand,
Lycée Joseph Loth de Pontivy (56)**

Marie-France, tu es affectée au Lycée de Pontivy depuis 2000. Les conditions d'exercice du métier ont-elles évolué durant cette période ?

Le changement est très important, nous étions trois CPE avant, au moins un CPE était présent, à tout moment, du début à la fin de la semaine. Nous ne sommes plus que 2 alors que le nombre d'élèves est resté stable : plus de 1000 élèves dont 80 internes.

Quelles conséquences cela a-t-il engendré ?

D'une part, nous avons perdu en partie le lien avec les enseignants qui viennent moins à la vie

scolaire, parce que les CPE sont moins disponibles. Et surtout, nous sommes moins présents dans l'animation socio-éducative. De manière générale, nous faisons moins de choses, ou moins bien et nous travaillons dans l'insatisfaction.

Es-tu toujours animée de la même envie de faire ce métier que quand tu as débuté ?

Malgré tout oui. Je suis toujours contente de faire ce métier. Nous avons toute notre place au lycée, dans un rôle qui est bien identifié : aider les élèves à réussir. Les élèves d'ailleurs nous sollicitent. J'aspire simplement à retrouver plus de cohésion et de concertation entre les personnels et travailler avec un vrai projet collectif où la solidarité prime.

Et le Snés-FSU revendique :

la question de la rémunération est devenue essentielle, dans ce contexte de gel du point d'indice. La reconnaissance d'une prise en compte de la spécificité de la charge de travail de chaque établissement est aussi posée. Le SNES-FSU porte cette revendication dans le cadre des discussions sur le métier.

Yann Le Ninan, professeur au Collège des Monts d'Arrée à Plounéour Ménez (29) : un des dix établissements sans CPE de l'académie.

Tu es professeur au collège de Plounéour Ménez. Vous revendiquez la création d'un poste de CPE au collège. C'est important pour vous ?

Cela fait plus de 10 ans que les membres du Conseil d'Administration réclament cette création de poste. C'est essentiel pour tous les acteurs de l'établissement et la dotation supplémentaire en ASEN ne permet pas de combler ce manque.

Quelles difficultés rencontrez-vous du fait de l'absence de CPE ?

Il manque un intermédiaire entre la vie scolaire et le Principal (qui n'a pas d'adjoint), ce qui amène d'une part les ASEN à prendre des responsabilités qui ne font pas partie de leurs attributions, et d'autre part, le Chef d'Établissement à régler certains problèmes de vie scolaire.

Que pensez-vous que cela changerait dans la vie du collège, si un poste de CPE était créé ?

Chacun aurait un rôle mieux défini. Avec ses compétences spécifiques, un CPE permettrait en outre de créer plus de liens entre les acteurs de la communauté éducative, notamment les parents, et d'assurer un meilleur suivi éducatif des élèves.

ndique : dans l'acadé-
ements sans CPE. 10,
re de postes supplé-
à l'académie pour la
oïncidence est frap-
it, nous pourrions ne
tablissement sans CPE
de cela, aucun de ces
anté définitivement.
inacceptable que le
occasion une écono-
s qu'il avait pourtant
s scolaires en 2006 en
de surveillants.

Groupe métier CPE académie de Rennes

Le groupe métier CPE de l'académie de Rennes est constitué de sept collègues. Il s'est réuni cinq fois, à Rennes, depuis janvier 2013.

Ce travail fait l'objet d'un soutien et d'un suivi dans le cadre d'un partenariat entre le SNES et le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers / Centre de Recherche sur le Travail et le Développement). Il s'inscrit dans un projet plus vaste rassemblant des professionnels de l'Éducation nationale de métiers différents et dans plusieurs académies.

Pour le SNES-FSU, l'objectif essentiel est de créer du lien, de lutter contre l'isolement professionnel. Les expériences menées, dans le cadre de ces groupes métier, ont prouvé qu'une vision collective et solidaire de nos métiers émergeait systématiquement des échanges entre pairs sur le travail réel.

Sylvie Amici
*Professionnelle-intervenante
auprès des collectifs CNAM-SNES*



Pierre-Yves Moré,
Lycée V. Hugo à Hennebont



Odile Chartrain, Lycée J. Guéhenno à Fougères
Florence Dumois, LPO Y. Bourges à Dinard

Soazig Dugué, CPE au Collège Thérèse Pierre de Fougères, a participé à tous les groupes métier depuis son installation.

Que tires-tu de cette expérience ?

« J'en ai une excellente impression, parce qu'à la différence de tout autre lieux d'échange, dans le groupe métier, on peut parler du métier librement, sans être jugé, recevoir une leçon de savoir faire, voire une injonction (ce qu'on retrouve parfois dans les groupes de secteur, notamment). »

Ce n'est pas le cas du groupe métier ?

« Nous y faisons autres choses : on parle vraiment de notre travail tel qu'on le pratique, tel qu'on le vit. On constate que parfois nos pratiques sont en porte-à-faux avec nos valeurs. C'est difficile d'en parler. Dans le groupe métier, on en parle, c'est naturel. »

Concrètement, cela apporte quoi ?

« Cela fait du bien, ce qui n'est pas rien, cela permet de rompre l'isolement. Cela ne change pas beaucoup de choses pour l'instant, mais cela donne un regard plus réfléchi sur le métier. Je constate que certaines de mes pratiques ont évolué. En revanche, je suis assez curieuse de savoir comment cela va se poursuivre, de voir où cela nous mènera. »

Si vous souhaitez participer au groupe métier CPE, contactez le Snés académique à s3ren@snes.edu

Enquête : le métier de CPE en 2014 !

85 collègues ont participé à l'enquête dont les résultats ont été présentés et analysés collectivement, lors des AG académiques sur le métier de CPE, à Rennes le 21 janvier, puis à Brest le 28 janvier 2014. Elles ont contribué à alimenter le débat dans le contexte des discussions sur le métier et le statut des CPE.

Deux enseignements essentiels en ressortent :

1 - L'importante diversité dans la manière de concevoir le métier, d'où une difficulté pour la profession à identifier collectivement les tâches dont il faudrait diminuer l'emprise sur le métier. Pourtant « le manque de temps pour couvrir toutes les dimensions du métier » est de loin (23 % des collègues) « le principal frein à l'épanouissement professionnel ». Viennent ensuite « le manque de reconnaissance des autres acteurs du système éducatif » (13 %) et « la substitution à d'autres fonctions faute de personnel ».

2 - Une validation nette de nos mandats !

En effet, les collègues classent par ordre de priorité :

- Un emploi du temps en 35h toutes tâches comprises (TTC),
- Une revalorisation salariale globale,
- Une prise en compte des conditions de travail spécifiques (NBI...)
- Une norme chiffrée d'élèves pris en charge et les créations d'emplois correspondantes.

